

Faites des confettis des drapeaux palestiniens offerts par les maires PS !

écrit par Jacques Martinez | 20 septembre 2025





Le 22 septembre, jour choisi par Olivier Faure, porte du Parti Socialiste, pour que ce lundi soit « jour de la reconnaissance par la France de l'État de Palestine ». Certes « par la France » puisque cela a été imposé par le président de la République mais pas par les Français qui, dans leur grande majorité, sont opposés à une telle reconnaissance !

Le Président de demander aux maires de pavoiser les mairies ou hôtels de ville aux couleurs du drapeau palestinien ! Cela pour honorer les Palestiniens...

Mais, surtout, par la même occasion, « honorer » les

terroristes du Hamas qui, pourtant, retiennent toujours une quarantaine d'otages dont une vingtaine de dépouilles n'ayant reçu aucun hommage selon leur culte religieux...

Selon le site muslim.expat., « les couleurs du drapeau palestinien – noir, blanc, vert et rouge – sont connues sous le nom de couleurs panarabes, qui symbolisent l'unité culturelle et politique du monde arabe. »

À croire que nos élus... pardon que les élus socialistes espèrent en ce... « monde arabe » pour se faire élire.

« Le drapeau palestinien tel que nous le connaissons aujourd'hui a été officiellement adopté par l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) en 1964. »

Ah, l'OLP, voilà une référence terroriste qui serait donc indispensable à des candidats pourtant « républicains » pour décrocher non le drapeau palestinien du fronton de leur mairie mais leur siège de maire ou de conseiller municipal !

Ajoutons-y la référence d'un autre terroriste international : Arafat , chef du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), « père » des détournements -souvent sanglants- d'avions de ligne transportant -quel courage- des... civils ! Notamment en septembre 1970, en organisant des détournements d'avions de ligne de plusieurs pays occidentaux transportant 310 personnes...

Voilà les références « honorables » choisies par Olivier Faure qui saura donc ce 22 septembre, c'est-à-dire dans 48 heures à peine, ce que pèse la parole socialiste dans le pays. Il risque de ne pas avoir de tour de rein lorsqu'il va la peser...

Non par le nombre de mairies « pavoisées » à la demande du fort Faure, une manifestation qui aurait permis à ce

dernier de... « manifester... -au sens figuré du verbe « pavoiser »- ...une très grande joie » !

Mais par le simple nombre de maires ayant eu l'intention de « pavoiser » en l'honneur des Palestiniens puisque **peu de mairies devraient rester pavoisées puisque Bruno Retailleau, toujours ministre de l'Intérieur mais à moitié déjà à l'extérieur, a demandé aux Préfets de veiller à faire retirer des frontons les drapeaux « autres que le drapeau français ».**

Pour Le Figaro, « *Peu de maires ont annoncé suivre la proposition du patron socialiste Olivier Faure, qui proposait d'orner les frontons des mairies de ce drapeau le jour de la reconnaissance par la France de l'État de Palestine.* »

« *Le 22 septembre prochain, combien de mairies arboreront sur leur fronton les couleurs du drapeau palestinien ? (...) Les édiles qui ont affiché leur franc soutien à cette disposition qui divise la classe politique jusque dans les rangs de la gauche se comptent encore sur les doigts d'une main.* »

Ce n'est pas gentil... « les doigts d'une main » ! Allez, ne soyons pas méchant avec M. Faure : j'irai jusqu'à parier sur au moins « les doigts des deux mains » !

Il est d'ailleurs au moins un maire qui a fièrement déclaré :

«*Je le ferai sans détour*» ajoutant même : «*Je me reconnais dans l'appel lancé aujourd'hui par Olivier Faure*»!

Mais qui est ce solidaire solitaire ?

Il s'agit de **Mathieu Hanotin, maire PS de Saint-Denis**, sous-préfecture de la Seine-Saint-Denis, département où les fans de la Palestine sont plutôt nombreux.

Dans un communiqué publié sur Facebook, ce maire a

annoncé avoir demandé que le drapeau «soit une nouvelle fois hissé les 22 et 23 septembre aux frontons de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis et de l'Hôtel de Ville de Pierrefitte ». Une telle initiative avait déjà été entreprise lors du «week-end de mobilisations pour la Palestine» du 13 au 15 juin dernier, a tenu à rappeler le maire. **Ce dernier avait cependant été rappelé à l'ordre par le préfet des Hauts-de-Seine, Alexandre Brugère, qui estimait que hisser ce drapeau constituait un «symbole politique» et «une atteinte au principe de neutralité du service public».**

Le Préfet, lundi, n'aura plus qu'à faire une photocopie de cette première lettre et la lui envoyer !

Une idée : pour les habitants des communes dont les maires auront l'envie de distribuer -grâce aux fonds publics de nos impôts- des drapeaux palestiniens à ses habitants -plutôt que d'offrir des drapeaux français !-, **il suffira que ceux des habitants hostiles à cette opération aillent en nombre récupérer des drapeaux. Et avec une bonne paire de ciseaux en faire des confettis afin de rendre plus joyeux ce jour-là en les lançant dans les rues !** Ou de garder ces confettis pour en asperger la prochaine réunion du conseil municipal... En chantant « *Maire si poltron !* »

Puisque ce maire se sera montré si poltron, si craintif de perdre les prochaines municipales qu'il aura fait appel à une opération honteuse d'apologie du terrorisme associée à de l'antisémitisme en l'organisant un jour cher à nos amis Français juifs ! Roch Hachana, c'est, selon le site fr.chabad.org (1) « l'anniversaire de l'Univers, le jour où Dieu créa Adam et Ève » et il est célébré en tant que tête, c'est-à-dire le début de l'année juive :

« *Roch Hachana 2025 commence au coucher du soleil lundi 22 septembre et se poursuit jusqu'à la tombée de la nuit*

du mercredi 24 septembre. »

Et Olivier Faure et d'autres prennent le prétexte d'une réunion le même jour à l'ONU en faveur des Palestiniens et donc du Hamas, pour organiser **une action ayant des relents... D'antisémitisme !**

Jacques MARTINEZ, journaliste, à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...

-(1) Selon le site fr.chabad.org, Qu'est-ce que Roch Hachana?